



# RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3<sup>ÈME</sup> : NOUVEAU LYCÉE

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE


■ Voie générale et technologique



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

Rentrée 2022

# LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3<sup>ÈME</sup>

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue :
    - Seconde générale et technologique ;
    - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
    - 1<sup>ère</sup> année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
  - **Au conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
  - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
  - **Au conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
    - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
    - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
  - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

# POURQUOI LA 2<sup>o</sup>GT? – POUR QUI?

- Pour aller vers un bac général ou technologique
- Pour s'engager dans des études longues : la voie générale et la voie technologique ouvrent sur une poursuite d'études supérieures obligatoire de 2 à 5 ans au moins.
- Pour ceux qui veulent exercer leur curiosité et leur esprit de synthèse, développer leur réflexion personnelle
- Pour apprendre à argumenter
- Pour développer des capacités rédactionnelles

# LE NOUVEAU LYCEE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
  - Un temps dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, en 1<sup>re</sup> et en terminale
  - Deux professeurs principaux en terminale
  - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
  
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
  - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
  - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

# LES NOUVEAUTÉS DE LA REFORME INITIÉE EN 2018

## ■ Test de positionnement :

En septembre 2021, chaque élève a passé un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

## ■ Accompagnement personnalisé :

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

## ■ L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1<sup>re</sup> générale ou sa série s'il envisage une 1<sup>re</sup> technologique.

## ■ Deux nouvelles disciplines :

- S.E.S. Sciences Economiques et Sociales : 1,5 h
- S.N.T. Sciences Numériques et Technologie : 1,5 h

# LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?



**2<sup>DE</sup>**

En classe  
de seconde,  
**consolidation des  
apprentissages  
fondamentaux**

**+ progressif  
de la seconde  
à la terminale**

**+ d'accompagnement**

**+ de personnalisation  
des parcours**

**+ d'approfondissement  
dans les programmes**

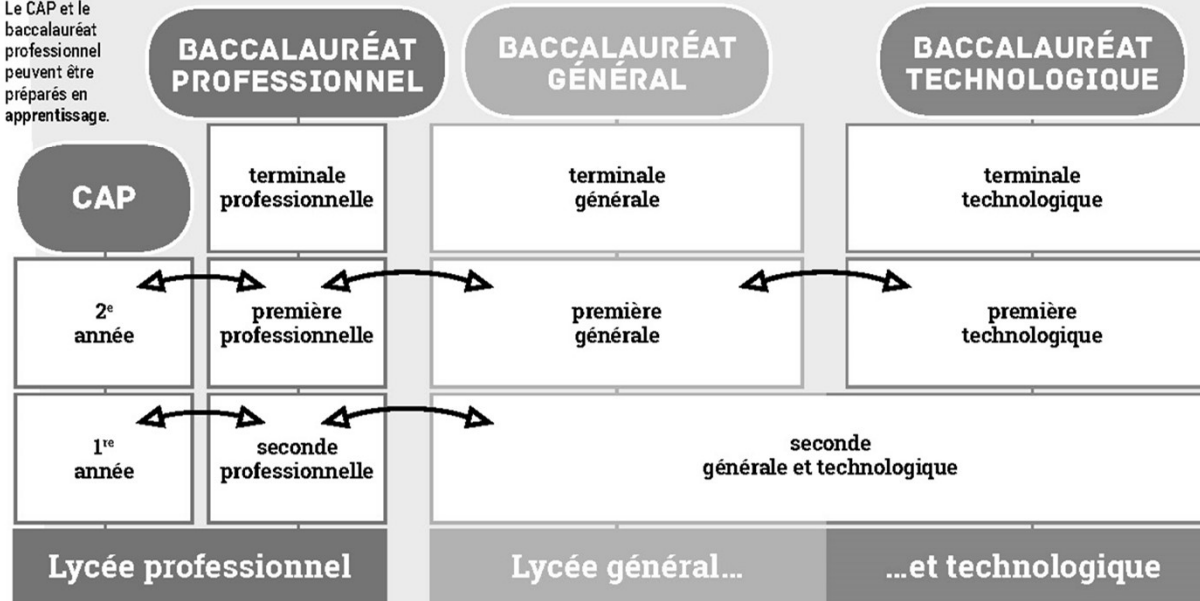
**BAC**

Un baccalauréat  
**+ progressif  
et + juste**

**+ de réussite  
dans la poursuite  
d'études  
ou l'insertion  
professionnelle**

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



**APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME**

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

# **LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**



# LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée général et technologique,  
la classe de Seconde est commune à tous les élèves.

## Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

## Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

# SECONDE GT – PAS DE SPE

## POSSIBILITE D'ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Choix d'au plus **deux** enseignements optionnels :

- **une option en enseignement GENERAL**
- **une option en enseignement TECHNOLOGIQUE**

D'où quatre possibilités :

- aucun enseignement optionnel
- un enseignement optionnel général
- un enseignement optionnel technologique
- un enseignement optionnel général et un autre technologique°

▶ *1 ou 2 dans la mesure des conditions de préparation de la rentrée.*

▶ *Ces enseignements ne pourront pas être abandonnés en cours d'année.*

# SECONDE GT

## OPTIONS ENSEIGNEMENTS GENERAUX (TOUS à 3 h)

- ▶ LCA – Latin <sup>(1)</sup> (Guez)
- ▶ LCA – Grec (MDV) <sup>(1)</sup>
- ▶ LVC - Chinois ou Italien ou Russe (les 3 à Guez) – Italien (LISA)
- ▶ Musique (Guez) , Arts plastiques (MDV) ou Cinéma-audiovisuel (LISA) ou Danse ou Histoire des arts ou Théâtre
- ▶ EPS (Guez)
- ▶ DNL ALL EURO (Guez) – ANG EURO (MDV – CAC)

(1) Un enseignement de LCA (Latin ou Grec) peut être choisi en plus d'un autre enseignement optionnel général.

# SECONDE GT

## OPTIONS ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES

TOUS à 1,5 h

- ▶ Management et gestion
- ▶ Sciences et laboratoire
- ▶ Santé et social (MDV)
- ▶ Biotechnologies (CAC)
- ▶ Sciences de l'ingénieur (CAC)
- ▶ Création et innovation technologiques (CAC)
- ▶ Création et culture – design (6 h) (CAC)

# CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de Seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

[www.secondes2023-2024.fr](http://www.secondes2023-2024.fr)

## AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE EN SECONDE

- Avant les vacances de Noël, chaque lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

# LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2<sup>ème</sup> trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité\*** qui l'intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup>
- Le Conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1<sup>re</sup>.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

*\* voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

## Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

**Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

## Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)



# LA VOIE GÉNÉRALE EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

## Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique
- Mathématiques (1,5h)

**Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

## Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

# LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

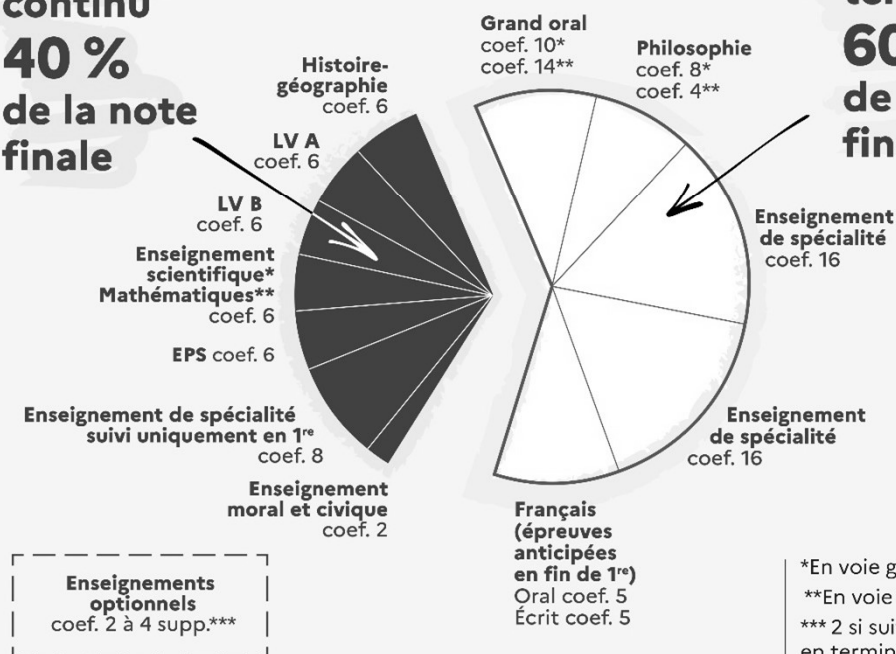
## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

### Répartition de la note finale



**Contrôle continu**  
**40 %**  
**de la note finale**

**Contrôle terminal**  
**60 %**  
**de la note finale**



Enseignements optionnels  
coef. 2 à 4 supp.\*\*\*

\*En voie générale  
\*\*En voie technologique  
\*\*\* 2 si suivi uniquement en terminale, 4 si suivi en 1<sup>re</sup> et terminale

MENJS - Septembre 2021



## **POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :**

■ Sur le lycée :

[quandjepasselebac.education.fr](http://quandjepasselebac.education.fr)

■ Sur la seconde générale et technologique :

[secondes2023-2024.fr](http://secondes2023-2024.fr)

■ Sur la voie professionnelle :

[onisep.fr/voie-pro](http://onisep.fr/voie-pro)



**Portes ouvertes du Lycée Guez de  
Balzac : vendredi 3 (17h-20h) et  
samedi 4 mars 2023 (9h-12h)**

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE**